



Les engagées

POUR UNE SOCIÉTÉ
RÉGÉNÉRÉE

112 Propositions pour WAVRE, LIMAL et BIERGES

Ensemble, avec le courage de changer, faisons de
Wavre une commune exemplaire et accueillante

Août 2024

Vous êtes fatigués des polémiques stériles, des politiciens qui jargonnent, des dépenses somptuaires ? Vous ne voulez plus de discours creux mais des actes concrets ? Les pouvoirs communaux sont au cœur de l'action de proximité. Plus que jamais vous voulez une commune qui agit, qui vous parle, répond à vos préoccupations, soit présente sur le terrain, prenne des décisions, les mette en œuvre. Écoles fondamentales, maisons médicales, mobilité, tourisme, culture, soutien au commerce, à l'associatif, infrastructures sportives, changement climatique, ... les communes sont sur tous les fronts. Pour demain, nous voulons un Bourgmestre, des Échevins, des Conseillers pleinement investis pour leur commune.

À Wavre, nous partageons cette vision d'une action concrète et efficace. Nous croyons fermement que le changement est non seulement possible, mais nécessaire pour créer une commune plus accueillante et dynamique. Avoir le courage de changer signifie faire preuve de volonté et d'ambition pour améliorer notre cadre de vie et répondre aux attentes de tous nos citoyens. Cette transformation requiert une vision claire et des actions concrètes, car c'est en agissant ensemble que nous pourrons bâtir un avenir meilleur pour notre commune. Notre programme pour transformer Wavre en une commune pour toutes et tous est composé de 112 propositions qui s'articulent autour de 10 axes :

1. FAMILLES ET JEUNESSE – Pour le bien-être de toutes et tous
2. AÎNÉS – Tous actifs et autonomes
3. SPORT ET CULTURE – Des infrastructures de qualité pour le plus grand nombre
4. MOBILITÉ – Une circulation apaisée pour des déplacements sécurisés
5. PROXIMITÉ – Vers une commune du quart d'heure
6. URBANISME – Un cadre de vie de qualité
7. ENVIRONNEMENT – Une Ville armée face aux inondations et aux changements climatiques
8. COMMERCES – Une nouvelle dynamique du centre-ville est possible !
9. SECURITE PROPRETE ET CONVIVIALITE - Pour un mieux-vivre ensemble
10. CITOYENNETÉ et GOUVERNANCE – Impliquer les citoyens

Ensemble, avec le courage de changer, faisons de Wavre une commune exemplaire et accueillante.

Votre équipe des Engagés de Wavre

1.FAMILLES ET JEUNESSE – Pour le bien-être de toutes et tous

Face aux nombreuses crises que nous avons traversées et que nous traversons encore, les familles sont en première ligne. Le soutien de la Ville aux familles, c'est-à-dire aux parents et enfants est essentiel à nos yeux, et doit être une priorité de la prochaine législature, et ce dans une optique de vitalité économique et sociale.

Le manque de place dans les crèches est criant : nous souhaitons débloquer les capacités d'accueil de qualité des jeunes enfants, grâce à des solutions inventives.

Nous souhaitons également multiplier les aires de jeux, afin de permettre aux enfants de développer tant leur motricité que leur créativité, tout en proposant un lieu de rencontre au sein des quartiers.

Afin de lutter contre l'anxiété et l'isolement des jeunes, il nous semble essentiel de soutenir les associations extrascolaires, sportives et culturelles, et de renforcer les espaces d'échange et de prise de responsabilité.



Les Engagés de Wavre proposent de :

1. Augmenter le nombre des **places d'accueil** des enfants de 0 à 3 ans à des prix abordables, notamment par des crèches d'entreprise et développer le concept de « crèche parentale » de co-accueil en rassemblant les parents volontaires. Des séances d'information des parents doivent être organisées afin de mieux faire connaître ce nouveau concept.
2. Favoriser l'ouverture de **crèches au sein de maisons de repos** afin de permettre des échanges intergénérationnels.
3. Soutenir et promouvoir les associations qui offrent un **accompagnement solidaire aux familles**, en mettant un accent particulier sur les initiatives destinées aux familles monoparentales.
4. Mettre en place une garderie communale après l'école, pour tous les **enfants en situation de handicap** et développer des points relais
5. Construire de nouvelles **aires de jeux** sur l'ensemble du territoire wavrien, pour couvrir tous les quartiers (voir 3. SPORT et notre [dossier](#)).
6. Assurer l'accès aux **plaines de vacances** pour les familles vivant dans la précarité. Prévoir une bonne communication pour mieux gérer l'accès à ce service.
7. Soutenir et encadrer les **associations qui œuvrent pour la jeunesse** (Maisons des Jeunes, SAS, Carrefour J, mouvements de jeunesse, écoles des devoirs), notamment par la rénovation et la sécurisation des espaces dédiés à ce type d'activité
8. Renforcer le réseau **d'éducateurs de rue** afin de permettre aux jeunes qui se sentent en marge de la société d'être écoutés et encadrés (voir 9. SÉCURITÉ).
9. Prévoir des endroits dédiés à l'art urbain et lutter contre les **tags** ailleurs (voir 9. SÉCURITÉ).
10. Soutenir l'achat de **matériel numérique** pour les familles précarisées (dans le cadre professionnel et scolaire).

2. AÎNÉS – Tous actifs et autonomes

Notre commune compte 23% de personnes âgées de 65 ans et plus. Il importe de reconnaître nos aînés comme acteurs de leur vie et de la société.

Les citoyens veulent vivre en autonomie chez eux le plus longtemps possible.

Les liens interpersonnels et familiaux sont essentiels à l'épanouissement. Nous ne pouvons accepter l'isolement, en particulier pour celles et ceux que la santé, l'âge, ou encore le handicap, rendent plus vulnérables.

La digitalisation représente un progrès pour tous, particulièrement pour les aînés. Elle libère de la contrainte des distances, permet de maintenir des contacts avec les proches même éloignés, facilite l'accès quasi instantané à l'information.

Il est important d'offrir à nos aînés une commune plus accessible tant au niveau de l'infrastructure qu'au niveau des services.

Environ 90% de la population souhaite vieillir à domicile

Les Engagés de Wavre

proposent de :

11. **Identifier** les personnes âgées, isolées ou en situation de vulnérabilité.
12. Encourager les initiatives de promotion des logements de type "**1Toit 2 Ages**" et soutenir les projets d'adaptation de logements permettant le maintien des aînés à domicile.
13. Améliorer le **soutien des aînés à domicile** en créant une plateforme réunissant les services actifs dans la commune (CPAS, associations, service de soins coordonnés à domicile...), afin de mieux cibler les besoins des aînés et mettre en place une aide spécifique et adaptée.
14. Promouvoir dans les maisons de repos, l'ouverture vers l'extérieur et **l'autonomie des résidents**.
15. Promouvoir les activités pour les aînés durant la journée pour **éviter l'isolement et soulager les aidants proches**.
16. Faciliter l'accès de nos aînés à **l'espace public numérique** en leur proposant une assistance plus individualisée.
17. Faciliter la **mobilité des aînés**, par un bon aménagement des trottoirs, l'augmentation des bancs publics, et l'organisation de services de transport (voir 4. MOBILITÉ et 5. PROXIMITÉ).

3. SPORT ET CULTURE – Des infrastructures de qualité pour le plus grand nombre

Le savoir, la créativité, la culture, le sport sont les fondements de notre humanité.

Il est important de donner à tout un chacun l'opportunité de développer ses talents et ses passions, source d'épanouissement, de développement et de santé.

Wavre attend sa piscine depuis... trois législatures, désormais ! Notre commune est un pôle d'enseignement, grâce à ses nombreuses écoles maternelles, primaires, secondaires et supérieures. Plusieurs écoles ont dû renoncer à maintenir les cours de natation dans leur programme.

Nous souhaitons enfin avancer dans ce dossier.

La Sucrerie, qui était destinée aux Wavriens et aux associations, offre une belle programmation... malheureusement très coûteuse pour le portefeuille des citoyens.

En 2026, Wavre sera au cœur d'un événement sportif de premier plan : la Coupe du monde de hockey. Notre commune doit tout mettre en œuvre pour accueillir ce tournoi dans de bonnes conditions et faire bénéficier la ville des retombées économiques d'un tel événement.

Les Engagés de Wavre proposent de :

18. **Réaliser la piscine communale** adaptée et envisager une collaboration avec les communes voisines telles que Chaumont-Gistoux et Grez-Doiceau.
19. Favoriser **l'accès à la culture** aux personnes vivant une situation sociale et/ou économique difficile, en faisant de la Sucrerie un partenaire de l'article 27.
20. Développer les **espaces de détente**, de jeux et des petites infrastructures sportives au sein de tous les quartiers.
21. Adopter une approche globale (mobilité, commerce, tourisme) pour l'accueil de la **Coupe du monde de hockey en 2026** (voir notre dossier).
22. Adhérer au programme « **Sports sur ordonnance** » pour promouvoir l'activité physique adaptée pour les personnes atteintes de maladies chroniques.
23. Encourager les clubs de sport à proposer des **activités handisport**.
24. Mettre en valeur et protéger tout le **patrimoine architectural et culturel** de la commune.
25. Développer les activités de la **Sucrerie** (culture, spectacles, évènements...) et, à terme, viser à son autonomie financière.

4. MOBILITÉ – Une circulation apaisée pour des déplacements sécurisés

Avec plus de 35.000 habitants sur un territoire de 42 km², Wavre est une commune densément peuplée qui accueille aussi des travailleurs en nombre. Une autoroute, deux voies rapides, deux lignes ferroviaires, cinq arrêts de train et une gare de bus : notre Ville est un nœud multimodal important.

Toutefois, les obstacles ne manquent pas, dont les 8 passages à niveau sur la ligne 139. Les temps de fermeture sont en moyenne de 20min/h.

L'arrivée de deux cyclostrades (Bruxelles-LLN et Wavre-Court-St-Étienne) peut amorcer un tournant vers une meilleure mobilité cyclable. Nous proposons de compléter ce réseau.

Encourager la mobilité douce en sécurisant les infrastructures permettrait de désengorger le centre-ville.



Les Engagés de Wavre proposent de :

26. Réduire les temps d'attente à tous les passages à niveaux, et développer une solution globale grâce à une collaboration avec Infrabel.
27. Améliorer l'état des trottoirs. En particulier, élargir et améliorer les revêtements pour éviter les irrégularités et les dallages glissants (voir 2. AÎNÉS).
28. Sécuriser et développer les pistes cyclables notamment en travaillant sur les points noirs identifiés par le GRACQ.
29. En concertation avec le SPW, créer un RAVeL sur le tracé de l'ancien tram Wa Wa, afin d'améliorer la mobilité douce entre Wavre et Rixensart tout en desservant les quartiers du Villageexpo et de Profondsart (voir notre dossier).
30. Aménager des parkings vélo sécurisés dans l'espace public.
31. Améliorer l'offre de places de parking PMR, en collaboration avec le conseil consultatif de la Personne Handicapée (CCPH)
32. En collaboration avec les directions des écoles et les associations de parents, mettre en œuvre des plans de mobilité scolaire en organisant des cheminements sécurisés et des ramassages (en bus, à pied ou à vélo) des quartiers vers les écoles.
33. Créer des rues scolaires (fermées à la circulation motorisée lors des heures d'arrivée et de sortie des élèves) et zones de dépose scolaire.
34. Apaiser plusieurs quartiers périphériques en élargissant la zone 30 du centre-ville.
35. Interpeller le TEC et la SNCB pour élargir, en soirée, les horaires de retour vers Wavre.
36. Augmenter le nombre d'abribus, pour un meilleur confort des usagers.
37. Proposer un guide toutes-boîtes sur les règlements et bonnes pratiques en matière de mobilité, partage de la route entre les cyclistes, les piétons et les voitures...

5. PROXIMITÉ – Vers une commune du quart d'heure

Chacun doit pouvoir habiter, s'approvisionner en biens de première nécessité, faire du sport, se déconnecter dans un lieu apaisant, travailler, ou encore apprendre, sans que l'éventuel déplacement nécessaire ne dépasse 15 minutes à 30 minutes, en utilisant un mode actif (marche, vélo,...) ou les transports en commun.

Nous souhaitons lancer un plan pour faire de Wavre une ville du quart d'heure afin d'offrir un cadre de vie de meilleure qualité, réduire les besoins de déplacements, plus particulièrement en voiture.

Cette relocalisation des fonctions à proximité des lieux de vie, accompagnée d'une plus forte attractivité et densité urbaine, génère d'autres effets positifs pour le quartier et la commune : apparition de nouveaux services (cabinet médical, espace de coworking, crèche,...), d'équipements collectifs (terrain de sport, aire de jeux...) et de commerces de proximité (épicerie, boulangerie, bistrot...), et d'une plus forte fréquentation des espaces publics.



Les Engagés de Wavre proposent de :

- 38.Mener une enquête dans chaque quartier afin de déterminer les **besoins en termes de service**.
- 39.Développer les **espaces de détente**, de jeux et sportif au sein de tous les quartiers (voir 3. SPORT)
- 40.Développer une **synergie entre** l'activité économique du centre-ville et des quartiers (voir 8. COMMERCES)
- 41.Encourager **les initiatives citoyennes dans les quartiers** (voir 10. CITOYENNETÉ).
- 42.Identifier les **zones blanches**, éloignées de plus de 1.000 mètres des espaces de service et des arrêts de bus.
- 43.Travailler au développement **des trottoirs et pistes cyclables** (voir 4. MOBILITÉ).
- 44.Identifier, **aménager et baliser les sentiers pédestres** de la commune.
- 45.Mettre en place un « **Plan marche** » balisé, grâce à une signalisation spécifique mentionnant les temps de parcours.
- 46.Proposer des **transports en commun de proximité** (Proxibus), afin de mieux relier les quartiers vers les centres urbains.
- 47.Développer le **transport social du CPAS** pour offrir des déplacements abordables pour les personnes qui ont des difficultés à se déplacer.
- 48.Développer l'offre de **voitures partagées** dans les quartiers excentrés.
- 49.Inclure ce concept de commune du quart d'heure dans le Schéma de Développement Communal.

6.URBANISME – Un cadre de vie de qualité



Notre commune ne manque assurément pas de charme. Il fait bon vivre dans nombre de nos quartiers, et il est de notre devoir de nous assurer de leur bonne préservation.

À cette fin, la maîtrise de l'urbanisation est essentielle. Les projets immobiliers doivent adapter leur gabarit au quartier environnant. La bonne intégration paysagère de la future Clinique Saint-Pierre retiendra notamment notre attention.

L'actuelle entrée de ville via le boulevard de l'Europe fait peine à voir, les panneaux d'entrée de ville sont dépassés, des grandes surfaces commerciales défigurent le paysage urbain par leur architecture de « boîte à chaussures ». Autant de points d'attention doivent faire l'objet d'une ambitieuse politique d'embellissement de la Ville !

L'enquête que nous avons réalisée récemment démontre que la source principale de bruit est celle des grands axes routiers. La lutte contre les nuisances sonores et lumineuses est une de nos priorités.

Les Engagés de Wavre proposent de :

50. Réduire la pollution par le bruit en assurant la réalisation des murs anti-bruit aux points les plus sensibles le long des grands axes routiers et limiter la vitesse à 90 km/h sur la E411, N238 et la N25 aux abords des quartiers (voir notre dossier).
51. Veiller au respect par Walibi des normes de bruit qui lui sont imposées.
52. Maîtriser l'étalement urbain pour inclure la limitation de la bétonisation comme élément prioritaire du Schéma de Développement Communal et tendre ainsi vers le « stop béton » (voir 7. ENVIRONNEMENT).
53. Veiller à la bonne intégration de la future clinique St Pierre dans le paysage actuel, défendre les intérêts légitimes des riverains et s'assurer de l'importance accordée à la perméabilisation des sols.
54. Développer une politique permettant de rendre plus accessibles les logements aux personnes avec des revenus modestes, en particulier, les jeunes ménages.
55. Assurer l'intégration architecturale des grandes surfaces dans la ville (parkings en intérieur d'îlot, appartements aux étages).
56. Repenser fondamentalement les grands projets immobiliers, comme « Rive Verte » à Wavre ou le Martineau à Limal, en y développant harmonieusement le bâti et les espaces verts. Le tout en bonne concertation avec les habitants
57. Étendre la réflexion du projet « Rive verte » pour s'attaquer aux friches commerciales à l'abandon de l'avenue des Princes (ex E5 Mode, Orchestra, Di).
58. S'opposer aux projets immobiliers qui dénaturent les espaces verts (ex : le Bois de la Héronnière).
59. Remplacer les panneaux d'entrée de ville par des totems à l'esthétique soignée (voir notre dossier). Aménager une vraie entrée de ville au boulevard de l'Europe.
60. Végétaliser le centre-ville et y créer des espaces de convivialité.
61. Développer un programme d'entretien de nos voiries, trottoirs et pistes cyclables.
62. Réduire la pollution lumineuse et harmoniser les enseignes commerciales.
63. Préserver nos terres agricoles publiques et en faire un levier pour développer les circuits-courts (voir notre dossier).



7. ENVIRONNEMENT – Une Ville armée face aux inondations et aux changements climatiques

En juillet 2021, Wavre a connu une des plus grandes inondations de son histoire, qui a occasionné des dégâts considérables. Le dérèglement climatique n'est plus un horizon lointain ! Il est temps de mettre tout en œuvre pour préserver Wavre et ses habitants de toutes nouvelles catastrophes climatiques.

Nous proposons de développer des zones de retenue d'eau, de donner de la place à la Dyle et d'adopter une politique réduisant fortement le ruissellement des eaux de pluie.

Au-delà de la lutte contre les inondations, la commune doit développer une politique plus volontaire afin de diminuer la production de CO2 sur son territoire. Le plan énergie climat qui a été lancé l'année passée doit aboutir à une série d'actions concrètes visant à diminuer les émissions de CO2 de 55% en 2030 par rapport à 1990. Nous voulons donner tous les moyens nécessaires pour que ces actions soient mises en œuvre avec



efficacité. Elles portent sur des domaines essentiels comme la rénovation énergétique des bâtiments, le développement de mobilités alternatives, etc.

Les Engagés de Wavre proposent de :

64. Développer les zones d'immersion temporaire identifiées par la commune.
65. Lancer un plan de perméabilisation des sols, notamment des parkings, des cours d'école et des trottoirs.
66. Intensifier les actions contre le ruissellement et les coulées de boue, en particulier lors de la délivrance des permis d'urbanisme. En urgence, empêcher les eaux de pluie tombant sur la E411 de ruisseler directement dans la Dyle.
67. Intensifier l'installation des récupérateurs d'eau de pluie en accordant une attention particulière aux bâtiments publics et lors de l'octroi des permis d'urbanisme.
68. Limiter la bétonisation de la commune (voir 6. URBANISME).
69. Lancer un plan de végétalisation à l'échelle communale.
70. Intensifier toutes les actions de maillage écologique, visant à accroître la biodiversité sur le territoire communal
71. Faciliter la mise en place du programme d'aide au financement de la rénovation des logements présenté par la Région Wallonne. Ce programme doit permettre aux personnes à faible revenu (propriétaire ou locataire) d'entreprendre sans débourser un euro des travaux d'isolation et de placement de panneaux solaires, en recourant aux services d'un tiers investisseur. Les économies d'énergies réalisées suite à ces travaux serviront pour moitié à faire baisser la facture d'énergie et pour moitié à rémunérer le tiers investisseur.
72. Encourager la création de communautés d'énergie, notamment, pour permettre à des groupes d'habitants d'installer des panneaux photovoltaïques sur leur immeuble à appartements.
73. Instaurer la tolérance zéro sur les déversements sauvages de déchets (voir 9. PROPRETÉ)
74. Assainir la décharge de Basse-Wavre.
75. Veiller auprès de l'INBW au bon contrôle de la qualité de l'eau de distribution, pour assurer la protection sanitaire de nos habitants.



8.COMMERCES – Une nouvelle dynamique du centre-ville est possible !

Wavre était autrefois le pôle commercial du centre du Brabant wallon. Ces 20 dernières années, la Ville a perdu de sa superbe et de son dynamisme. Aujourd’hui, une cellule commerciale sur cinq est vide et le nombre de bâtiments abandonnés et/ou délabrés atteint un niveau record. Face à cette évolution inquiétante, les Engagés de Wavre veulent mettre en œuvre un plan d’action vigoureux pour redynamiser le centre-ville.

Ramener des habitants dans le centre est primordial. Rénover le bâti, éliminer les chancres urbains et veiller avec plus d’attention à la propreté des rues est indispensable. Développer les piétonniers et, en même temps, garantir l’accessibilité du centre grâce à une politique de stationnement des véhicules bien pensée sont nécessaires. L’attractivité du centre ainsi restaurée encouragera les commerces et les services à y revenir.

De même, les événements tels que Wavre-sur-Herbe, Wavre-sans-Glace, la braderie, le Jeu de Jean et Alice ou le Carnaval amèneront, grâce à ces mesures un plus large public.



Les Engagés de Wavre proposent de :

76. Favoriser la réalisation d'accès indépendants pour les étages du centre-ville, afin de ramener de la vie au-dessus des commerces.
77. Éliminer les chancres urbains, quitte à utiliser l'outil de l'expropriation en vue d'une rénovation ou une reconstruction de ces immeubles.
78. Appliquer de manière plus efficace la taxe sur les bâtiments inoccupés.
79. Réaliser un espace vert et une plaine de jeux de qualité à proximité immédiate du centre.
80. Revoir fondamentalement la politique globale de stationnement des véhicules, éviter les verbalisations intempestives et assurer un nombre suffisant de places gratuites à 5 minutes à pied du centre-ville.
81. Étendre le piétonnier au cœur de la ville pour plus de convivialité.
82. Reconsidérer le projet des Carabiniers en fonction des contraintes hydrologiques.
83. Encourager la venue des commerces de qualité en centre-ville, par une politique ciblée d'attribution des subsides communaux. Collaborer avec les propriétaires des surfaces commerciales afin de les encourager à louer leur surface à des commerces de qualité.
84. Créer une agence immobilière commerciale qui serait un intermédiaire avantageux tant pour les propriétaires que pour les nouveaux commerçants.
85. Développer une synergie entre l'activité économique et commerciale du centre-ville et celle de la périphérie, en visant davantage les complémentarités plutôt que la concurrence
86. Octroyer une prime communale pour soutenir la création ou la transformation de commerces répondant à certains critères (commerces durables, à ancrage local, faisant preuve d'une certaine originalité, ...).
87. Favoriser la vente de produits locaux sur les marchés.
88. Revoir l'implantation du marché pour mieux concentrer les marchands ambulants dans les rues du centre-ville et libérer le parking de la place Bosch.
89. Remplacer les primes communales (naissance, ...) par un bon d'achat valable dans les commerces locaux.
90. Découvrir et embellir le cours de la Dyle en centre-ville ;
91. Assurer la propreté dans tout l'espace public (voir 9. PROPRETÉ).

9. SÉCURITÉ, PROPRETÉ et CONVIVIALITÉ - Pour le respect de tous et la qualité de nos espaces publics

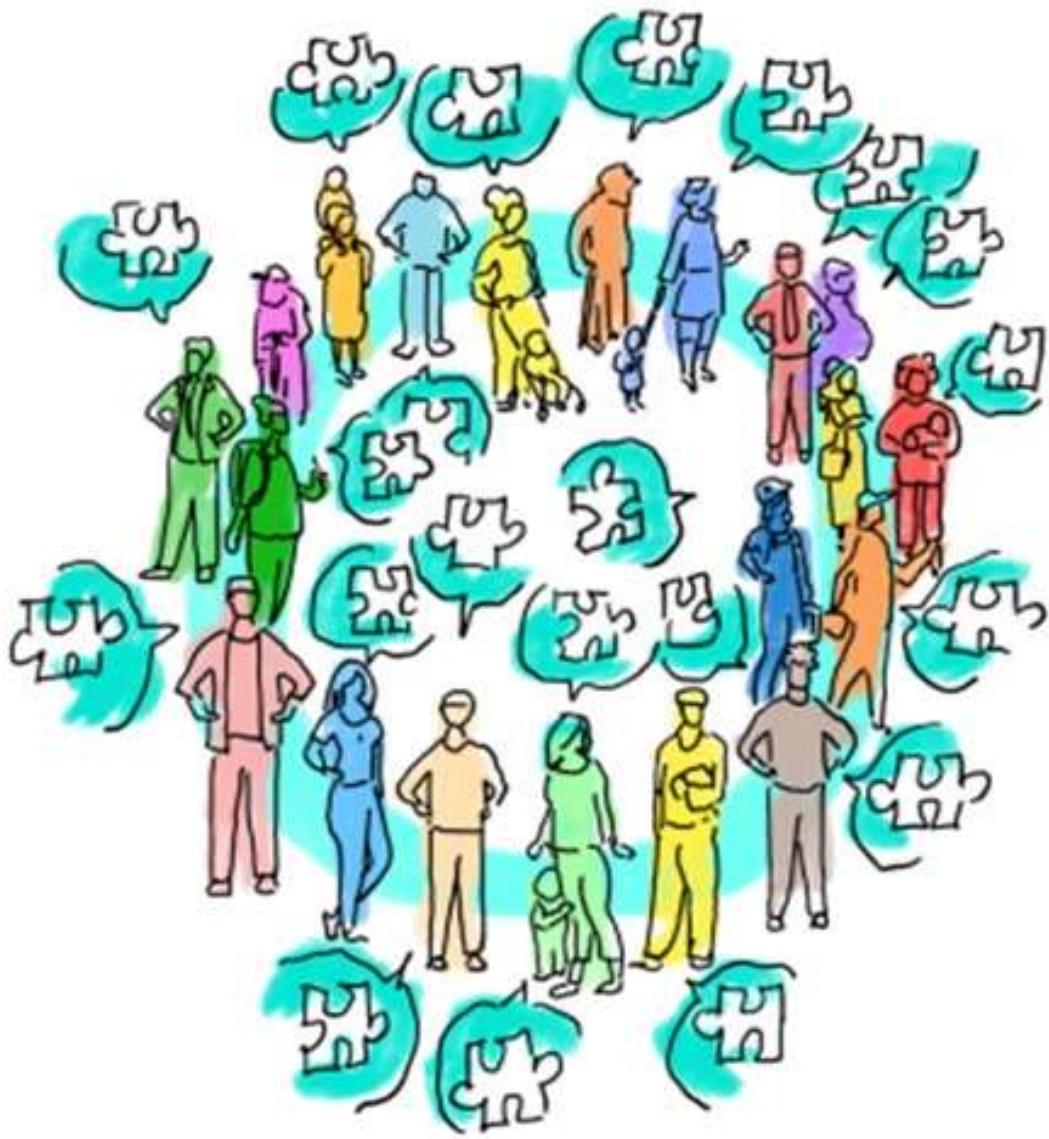
Vous pouvez embellir les rues et les places autant que vous voulez, mais si les citoyens s'y sentent stressés, dérangés ou menacés, ils n'y resteront pas ! Pour encourager les riverains à fréquenter les espaces publics à pied ou à vélo, pour persuader les parents à laisser leurs enfants jouer ou se balader dans le quartier, nous devons développer des espaces publics « zen » et sécurisants, des petits cocons de vie. Sécurité routière, bruit, éclairage public, présence de commerces et d'habitations avec pignon sur rue, entretien des bâtiments et suppression des traces de vandalisme, propreté, présence d'agents de prévention... tout cela apaise l'espace public et renforce son attractivité, sa fréquentation et donc un certain sentiment de protection. C'est ce cycle vertueux qu'il convient d'initier et d'entretenir.

Les Engagés de Wavre

proposent de :

92. Prendre systématiquement en compte les dimensions "sécurité routière", "propreté" et "bruit" dans tout projet d'urbanisation ou d'aménagement de voirie.
93. Renforcer la présence des agents de quartier et des éducateurs de rue.
94. Mener des travaux d'embellissement, en priorité dans les quartiers où le sentiment d'insécurité est important.
95. Instaurer la tolérance zéro pour tout jet de détritus ou dépôt sauvage de déchets dans l'espace public.
96. Développer les programmes de sensibilisation pour la propreté publique, notamment en rédigeant un guide des bonnes pratiques en matière de propreté.
97. Entretenir les bancs publics dans la commune.
98. Renforcer les équipes (personnel communal et bénévoles) affectées au ramassage des déchets dans les rues.
99. Créer des nouvelles toilettes publiques accessibles de 9 h à 22h et les entretenir.
100. Intensifier la répression contre l'ivresse en rue ainsi que le trafic et la consommation de stupéfiants.
101. Augmenter en particulier les contrôles d'alcoolémie et de consommation de drogues au volant.
102. Associer les riverains à tout aménagement relatif à la sécurité routière dans leur quartier.
103. Encourager les fêtes de quartier et la fête des voisins.

10. CITOYENNETÉ et



GOUVERNANCE- Impliquer les citoyens

Pour toutes questions d'importance à l'échelle de la Ville, nous voulons renforcer la participation citoyenne grâce à l'organisation de véritables consultations populaires. Il est essentiel que les habitants de Limal, Bierges et Wavre puissent se sentir impliqués dans certains processus de décisions qui peuvent avoir un impact direct sur la qualité du cadre de vie. Nous désirons ardemment être au plus proche des habitants en permettant à tout un chacun d'aller à la rencontre des élus.

Donner plus d'importance aux avis des conseils consultatifs permettrait de mettre l'expérience personnelle et collective d'un groupe de personnes au service des autres.

Les Engagés de Wavre proposent de :

104. Organiser des consultations populaires pour toutes questions importantes, en ce compris la tonification du centre (voir notre dossier).
105. Renforcer les panels citoyens, en leur donnant un réel pouvoir de proposition.
106. Assurer la prise en considération des avis émis par les conseils consultatifs (enfants, jeunes, aînés, handicapés, aménagement du territoire et mobilité, nord sud...).
107. Nommer le président du conseil communal en dehors des membres du Collège communal.
108. Revoir le fonctionnement du conseil communal pour faciliter l'intervention des citoyens.
109. Encourager les initiatives citoyennes et de quartier (ex repair-café, espace de quartier).
110. Donner un espace équilibré tant à la majorité qu'à la minorité dans les publications communales.
111. Organiser des réunions de quartier périodiques entre les habitants et les membres du collège communal.
112. Étoffer le cadastre du patrimoine immobilier communal (consommation énergétique, taux d'occupation,...) en vue d'entamer une réflexion sur l'avenir de nos bâtiments.

